

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Je voudrais premièrement souligner le grand honneur d'être ici aujourd'hui et également d'être la première étudiante à recevoir la bourse Monique Ouellette.

Ce prix a une valeur vraiment spéciale, car il représente pour moi plus qu'une aide financière, il est un stimulant dans mon chemin académique, commencé en 1996 à São Paulo, Brésil, quand j'ai été acceptée à la Faculté de droit de l'Université Mackenzie. Retourner à l'Université pour faire une maîtrise était un projet que j'avais depuis 2000 (année de mon baccalauréat). Concilier ma nouvelle carrière d'avocate et les études de deuxième cycle me semblait, cependant, incompatible.

Mais je n'ai pas laissé tomber mon projet. Et quand mon mari et moi avons décidé d'immigrer au Québec, l'une de mes premières activités a été de m'informer sur les programmes offerts par l'Université de Montréal et les étapes que je devais suivre pour être admise. Et voilà, après un an et quatre mois après mon arrivée, je suis ici et je suis vraiment heureuse d'avoir été accueillie par cette université de prestige et de qualité, reconnue internationalement.

Mon admission n'était, toutefois, qu'un premier défi. Une fois acceptée, le deuxième défi était le choix de mon sujet de recherche. J'avais des idées, mais aussi des doutes, puisque mon intention était de développer mon mémoire en droit comparé (Brésil et Canada). Je cherchais un thème qui puisse soulever des discussions intéressantes dans les deux systèmes juridiques. Avec l'aide et les conseils de mon directeur de recherche, M. Patrice Deslauriers, que je remercie énormément, j'ai réussi à mettre ensemble deux thèmes qui m'inspirent : la responsabilité civile et le développement scientifique. J'ai donc décidé d'écrire sur la responsabilité civile de l'industrie pharmaceutique par rapport aux risques du développement. Ce qui me motive dans ma recherche est le fait que le droit brésilien, malgré ses similitudes avec le droit québécois, traite la question de manière totalement différente par rapport au droit canadien (soit la common law, soit le droit civil québécois) et à mon avis, c'est justement là qu'on trouve la beauté du droit, la possibilité d'adopter des solutions distinctes au même sujet.

Je voudrais remercier la famille et les amis de Mme Ouellette qui ont rendu possible la création de cette bourse, et souligner l'importance de cet acte au développement académique et scientifique, auquel j'espère contribuer. Même si je n'ai pas eu la chance de connaître Mme Ouellette, son cheminement professionnel, sa remarquable contribution à l'avancement du droit et la manière dont ses amis et collègues la décrivent, notamment lors de l'éloge du professeur François Chevette, m'impressionnent et m'inspirent. Je me sens vraiment honorée d'avoir été choisie par le comité.

De plus, je dois ajouter, qu'à mon avis, un des points remarquables dans la société québécoise c'est l'investissement dans les études. Au Brésil, malheureusement, les universités ont un budget assez limité, les investissements gouvernementaux par rapport aux études supérieures sont également timides et même si les entreprises privées commencent à s'impliquer dans l'éducation, les recours destinés aux cycles supérieurs ne sont pas encore suffisants. Je me sens donc privilégiée de recevoir cette bourse qui me permettra d'investir dans mes études. Et pour vous donner un exemple concret, je vous informe que je dépenserai une partie de la valeur versée pour acheter des livres de droit brésilien que je ne peux trouver dans les bibliothèques québécoises.

Pour conclure, je voudrais souligner qu'en recevant cette bourse, octroyée par le Fonds Monique Ouellette, je me sens encore plus accueillie par la société québécoise, avec les mêmes possibilités qu'un citoyen canadien et cela est un accommodement plus que raisonnable, et à mon tour, quand le temps sera venu, il me fera plaisir de donner à la mesure de mes moyens.

Merci beaucoup encore une fois.

Paula Barcelos Imparato